

COMPTE-RENDU DE LA PERMANENCE PUBLIQUE

Jeudi 11 avril 2019
Projet éolien de Benassay



SOMMAIRE

01

Introduction - page 3

02

Les participants à la permanence publique - page 4

03

La synthèse des échanges - page 5

04

Les prochains rendez-vous de la concertation - page 9

05

Les annexes photos - page 10

1. Introduction

Depuis la fin de l'année 2017, la société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un parc éolien sur l'ancienne commune de Benassay, devenue Boivre-la-Vallée au 1^{er} janvier 2019. Depuis juin 2018, NORDEX France a engagé une démarche de concertation autour du projet afin d'y associer autant que possible les habitants de la commune.

Une étude des perceptions a eu lieu entre juin et septembre 2018, qui avait pour objectif de mieux connaître la vision des acteurs du territoire à propos de l'éolien et de recueillir leurs questions et attentes vis-à-vis du projet à Benassay.

Les résultats de cette étude ont permis de définir des événements de concertation adaptés au territoire :

- Le 20 novembre 2018 s'est tenu un forum d'information qui a permis de répondre aux questions des habitants exprimées lors de l'étude des perceptions sur l'éolien en général (fonctionnement d'une éolienne, durée de vie d'un parc, etc.) et sur le projet en particulier (emplacement, dimensions).
- Le 20 février 2019 s'est tenu un atelier de concertation dont l'objectif était d'informer sur l'actualité du projet, de présenter les premiers résultats des études environnementales, et de réfléchir à une trame d'implantation du parc éolien en fonction des contraintes réglementaires et locales.

L'ensemble des comptes-rendus de ces rendez-vous sont disponibles sur le site participatif du projet : www.projeteolien-benassay.fr

Dans la continuité de ces événements, NORDEX France a organisé **une permanence publique le jeudi 11 avril 2019** de 16h à 20h, à la salle des jeunes de Nesdes. Ce rendez-vous avait pour objectif d' :

- **Inform**er l'ensemble des habitants de la nouvelle commune de Boivre-la-Vallée du projet éolien à Benassay
- **Echanger et répondre** à toutes leurs questions
- **Inform**er les habitants et les **mobiliser** autour de la démarche de concertation

Afin de favoriser la diffusion d'information et les échanges entre tous, les équipes NORDEX France et Mazars Alter&Go ont proposé une exposition autour de plusieurs affiches thématiques (cf. ci-dessous).

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la permanence publique et les photos des échanges.

La synthèse des échanges est structurée par thématiques et retranscrit une partie des remarques, questions, propositions émises par les participants, et les réponses données par NORDEX France.

2. Les participants à la permanence publique

La permanence publique a réuni **11 personnes**.

Etaients présents **les participants suivants** :

- Gabriel DAVID
- Christophe ARNAULT
- Daniel SEVRE
- Claude BERTAUD
- Xavier LASTEUR
- Jean-Luc BRIAUD
- Gilbert RIBAUT
- Jessica GUINET
- Marie-Hélène AUDEBERT
- Véronique LECLEREQ
- Marie-Claude BOUTAUD

L'équipe Mazars Alter&Go Concertation :

- Sophie PELLÉ – Chef de projet
- Emilie PERRIN – Consultante

L'équipe NORDEX France :

- Adrien LOISELET – Responsable régional et chef de projet pour celui de Benassay
- Roméo GARREAU – Chef de projet Nordex
- Fabrice RAYNAUD – Chef de projet Nordex
- Paul ZUNINO – Chef de projet Nordex

3. La synthèse des échanges

3.1 | Découverte des affiches

Lors de la permanence publique, les participants ont été invités à découvrir librement 6 affiches thématiques :

- Trois affiches sur l'énergie éolienne
 - « Le cycle de vie d'un parc éolien »
 - « L'éolien, une énergie sans danger »
 - « L'énergie propre et le démantèlement »
- Une affiche sur le savoir-faire et les valeurs de NORDEX France
- Une affiche présentant le projet éolien à Benassay
- Une affiche présentant la démarche de concertation engagée autour du projet

L'ensemble des affiches sont disponibles sur le site participatif du projet : www.projeteolien-benassay.fr

3.2 | Échanges durant la permanence publique

Lors de la découverte des affiches, les participants ont eu l'opportunité d'échanger et de poser toutes leurs questions aux équipes NORDEX France et Mazars Alter&Go.

Vous trouverez ci-dessous une partie des questions et réponses :

Sur l'implantation du projet :

Question : « Pouvons-nous avoir un rendu visuel de l'implantation du parc éolien dans le paysage ? »

Réponse de Nordex France : Des photomontages représentant le parc éolien selon différents points de vue sont en cours de production. Nous avons réalisé, à date, 50 prises de vue sur des sites différents. Nous pourrions communiquer l'ensemble des résultats de ces photomontages en septembre 2019. Cependant, nous pouvons déjà apporter quelques-uns de ces photomontages lors du prochain atelier de concertation, le 12 juin 2019.

Demande : Nous souhaiterions avoir des prises de vue de : la Proutrie de Nesdes, Puybergault, Thibaudière et Hilairière.

Réponse de Nordex France : Nous avons bien noté ces points et tâcherons de vous proposer des photomontages de ces endroits.

Question : « L'implantation d'un parc éolien dévalue-t-elle les biens immobiliers ? »

Réponse de Nordex France : La valeur de l'immobilier dépend de nombreux critères : activité économique de la zone considérée, opportunités en termes d'emploi local, cycle économique à l'échelle nationale, état global du marché du logement, valeur du bien immobilier et évolution de cette valeur, localisation de la maison dans la commune, etc. D'après l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie), aucune étude à ce jour, ne montre qu'il existe un lien entre un parc éolien et une baisse de la valeur d'un bien immobilier. Cependant, certaines retombées liées à l'implantation d'un parc éolien assurent un dynamisme à la commune, entraînant une valorisation indirecte de l'immobilier via l'amélioration des équipements et des services communaux.

Demande : Est-ce possible d'étudier l'impact d'un parc éolien sur la valeur immobilière avant et après l'installation du parc éolien ?

Réponse de Nordex France : Oui, nous nous renseignerons et vous tiendrons informés de ces recherches.

Question : « Où sera situé le poste de livraison ? »

Réponse de Nordex France : Nous n'avons pas encore déterminé la position du poste de livraison. Ce dernier dépend des caractéristiques du projet, et sa position varie d'un projet à un autre. Le raccordement au poste de livraison est indépendant des parcs éoliens environnants. Sachez que la commune perçoit un loyer de 3000 € lorsque le poste de livraison se situe sur une parcelle communale.

Sur les caractéristiques techniques du projet :

Question : « Est-ce que les pâles plus grandes tournent plus vite que les petites ? »

Réponse de Nordex France : Oui, une pôle plus grande permet d'obtenir une vitesse de rotation en bout de pôle plus importante qu'une pôle de plus petite taille. De plus, à plus haute altitude, les éoliennes pourvues de grandes pâles captent des vents plus importants. Cela permet alors d'obtenir une meilleure performance annuelle.

Question : « Quelles sont les avancées des études de faisabilité ? »

Réponse de Nordex France : L'étude paysagère a débuté en mars dernier. Quant à l'étude acoustique, elle devrait démarrer à l'automne 2019. La finalisation des études est prévue pour fin 2019 avant le dépôt du dossier en 2020.

Question : « Pendant combien d'années le parc sera-t-il exploité ? »

Réponse de Nordex France : Actuellement nous garantissons une durée de vie de 25 ans pour nos parcs éoliens.

Sur l'éolien en général

Question : « En 15 ans, la puissance des éoliennes a beaucoup augmenté, de combien ? »

Réponse de Nordex France : Il y a 15 ans, la puissance d'une éolienne était de 1,5 MW. Aujourd'hui, une éolienne nouvelle génération a une puissance de 4 ou 4,5 MW.

Question : « L'installation du parc éolien aura-t-il un impact sur la facture d'électricité ? »

Réponse de Nordex France : Une étude menée par la FEE révèle qu'une forte injection de courant éolien dans le réseau électrique français ferait baisser les prix du marché. L'énergie éolienne possède une priorité d'accès sur le réseau lorsqu'il y a du vent. L'énergie éolienne se substitue alors à une énergie bien plus coûteuse (comme les énergies thermiques). De plus, l'étude démontre que l'énergie éolienne permet un lissage des pics de consommation. Pendant l'hiver, l'énergie éolienne couvre 25% des besoins en énergie supplémentaires.

Sur les discussions politiques autour de l'éolien :

Question : « Quelle est la grande tendance politique concernant l'éolien aujourd'hui : les politiques poussent-ils l'éolien, les collectivités semblent avancer seules ? »

Réponse de Nordex France : Le gouvernement souhaite favoriser le développement des énergies renouvelables, dont l'énergie éolienne. En janvier 2019, le secrétaire d'État à la Transition écologique a présenté 10 propositions permettant de concrétiser les projets de développement de parcs éoliens. De plus, des discussions sont en cours à propos de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Les sujets de l'amélioration de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables sont abordés.

Question : « La distance réglementaire aux habitations, qui est de 500 m, est-elle rediscutée dans les échanges politiques ? »

Réponse de Nordex France : Les parlementaires rediscute de temps à autres cette distance, en effet une distance de 600 m pourrait être envisagée. Les éoliennes étant de plus en plus grandes, il paraît normal de revoir cette distance.

Lors de cette permanence publique, les participants ont été invités à **formuler des premières mesures d'accompagnement du projet.**

Vous trouverez ci-dessous les mesures proposées. Ces dernières seront retravaillées lors des prochains événements de la concertation.

Mesures pour améliorer l'environnement :

- Replanter des haies
- Refleurir Nesdes

Mesures pour valoriser la commune :

- Refaire les toitures des bâtiments communaux avec du photovoltaïque
- Bénéficier d'une électricité moins chère
- Co-financer des bornes électriques (pour voitures) sur la commune
- Enfourer des lignes électriques
- Mettre la fibre ou une bonne connexion internet
- Avoir une subvention communale pour l'installation de chauffe-eaux solaires
- Donner accès à une subvention pour l'achat de voiture électrique
- Rendre le carrefour entre la D62 et la route menant vers la Proutrie de Nesdes, moins dangereuse
- Développer le bocage
- Revaloriser le hameau de Nesdes

Mesures pour aider à l'appropriation du projet :

- Avoir une représentation en trois dimensions du parc éolien
- Rendre attractif les abords des éoliennes grâce à des haies

4. Les prochains rendez-vous de la concertation

La démarche de concertation se poursuit tout au long de l'année 2019 !

Un troisième atelier de concertation aura lieu le
Mercredi 12 juin 2019
de 18h30 à 20h30
à la salle des jeunes de Nesdes

Les thématiques de l'atelier vous seront communiquées très prochainement.

De plus, **une lettre d'information** sera diffusée sur la commune de Boivre-la-Vallée courant mai afin de vous transmettre les avancées du projet et de vous tenir informés des prochains événements de la concertation.

Pour obtenir des informations sur le projet ou pour vous inscrire au prochain atelier, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet participatif du projet :
www.projeteolien-benassay.fr

Ou bien à contacter Emilie Perrin (Mazars Alter&Go) par téléphone : 06 26 32 51 25 ou par mail : emilie.perrin@mazars.fr.

Nous remercions l'ensemble des participants à la permanence publique et vous donnons rendez-vous prochainement !

5. Les annexes photos

Annexe 1 : Les participants à l'atelier

Les participants		
Prénoms	Noms	Coordonnées (email / téléphone)
Gabriel	DAVID	gabriel-david@hotmail.fr - 06 46 59 40 68
Christophe	ARNAULT	christophe.arnault@nordnet.fr -
Daniel	SEVRE	
Claude	BERTAUD	bertaud.claude@gmail.com -
Xavier	Casteu	blondine.baret@gmail.com -
Jean Luc	Briaud	jluc.briaud@sfr.fr -
Gilbert	Ribault	05 49 57 82 09
Jessica	GUINET	jessiseba@hotmail.fr
Marie-Hélène	AUDEBERT	marie-helene.audebert@hotmail.fr
VERONIQUE	LECLEREQ	veronique086@gmail.com
Prénoms	Noms	Coordonnées (email / téléphone)
Marie-Claude	Boutaud BOUTAUD	marieclaudette.boutaud@hotmail.fr

Annexe 2 : Les questions et réponses autour du projet

VOS ÉCHANGES

Pourrait-on avoir une carte des prix de vue pour les photomontages ?

A Nesdes, où on été prises les photos ?

Y a-t-il une forte dévaluation immobilière ?

Est-ce qu'on peut voir le rendu dans le paysage ?

J'ai peur que ma maison perde sa valeur immobilière avec le parc éolien

Nous pouvons réaliser des photomontages des différents accès

Photomontage : 50 sites de points de vue
Résultats en septembre

- Poutrie
- Puybergault
- Thibaudière
- Hilaire

Etudier l'impact d'un parc éolien sur la valeur immobilière (avant/après installation)
→ Nordex vient informer les participants durant la concertation

Cela dépend des parcs, sur certaines communes, la valeur a augmenté, le nombre d'habitants a augmenté...

Quelle est la grande tendance politique : les politiques poussent-ils l'éolien ? Les collectivités sont-elles seules...

Le gouvernement souhaite poursuivre son chemin vers l'éolien, le solaire, l'hydrogène (manque de partage politique)

Où sera le poste de livraison ?

Cela dépend des parcs éoliens. (le raccordement se fait indépendamment des autres parcs éoliens)

Versement d'un loyer (3000 €) si le poste est sur une parcelle communale

Est-ce que les pales plus grandes tournent plus vite ?

Oui

En 15 ans la puissance a beaucoup augmenté

Oui, on est passé de 1,5 MW à 4 ou 4,5 MW

La distance réglementaire aux habitations (500 m) est-elle rediscutée ?

Le sénat rediscute cette distance, une distance de 600 m pourrait être envisagée

Les éoliennes étant de plus en plus grandes, il paraît normal de revoir cette distance

L'installation du parc aura-t-elle un impact sur les factures d'électricité ?

Non

Quelle est l'avancée des études de faisabilité ?

L'étude paysage a débuté en mars. L'étude acoustique devrait débuter à l'automne. La finalisation des études fin 2019.
→ dépôt du dossier 2020
→ 2021 l'indemnité

Pour combien d'années le parc sera-t-il exploité ?

Le parc aura une durée de vie de 25 ans.

Annexe 3 : Les propositions des participants

VOS PROPOSITIONS POUR LE PROJET

Faire un étude d'impact
sur la valeur immobilière
avant / après installation

Refaire les toitures
des bâtiments communaux
avec du PV

Il faudrait replanter
des haies

Avoir une représentation
3D du site (Immerso)

que nous puissions
bénéficier d'une électri-
-té moins chère

(10) Financer des bornes
électriques sur la
commune

Enfouissement des
lignes électriques

Mettre la fibre où
une bonne connexion
internet

revaloriser le hameau
de Nesdes

Rendre le carrefour D62
avec la route vers la Poutrie
moins dangereux

Refleurir Nesdes

développer le bocage

Avoir une subvention communal
pour l'installation de
chauffant solaire
chauffe-eau

Donner accès à une subvention
pour l'achat de voiture
électrique (avec l'argent reçu
des parcs éoliens)

Rendre attractif les
abords des éoliennes grâce
à des haies.